

# Les projets RTE\* sont amendables

Voilà 16 ans, EDF projetait de construire un poste d'interconnexion sur le canton de Montfort-l'Amaury. Les associations locales se sont élevées contre le principe de ce poste puis sur ses modalités d'insertion dans le paysage (Liaison n°58, octobre 2003, et n°98, octobre 2007). Finalement les ingénieurs ont accepté de modifier leur projet.

Nauguré en 2008, le poste d'interconnexion baptisé "Yvelines" n'est pas le projet "Bagot" lancé en 1993. En effet, EDF a abandonné le site initial dans un environnement agricole, sur un glacis au vu de toute la plaine, pour un fond de cuvette ; les ingénieurs ont réduit la surface occupée par le poste de 14 hectares non paysagés à 8 hectares incluant les buttes végétalisées et arborées favorisant l'intégration dans le paysage ; ils ont réduit le nombre de transformateurs (installation potentielle de 2 transformateurs au lieu des 4 prévus initialement, un seul étant installé actuellement) ; ils ont enfouï les lignes du poste jusqu'à Elancourt au lieu de tendre une ligne aérienne de 14 km sur des pylones de plus de 50 m de haut à travers la plaine de Jouars-Montfort ; ils ont renoncé au doublement de la ligne aérienne à très haute tension depuis Mezerolles jusqu'au poste.

Réseau de transport d'électricité (RTE) a finalement réalisé un poste de référence sur le plan de son intégration dans un environnement de qualité à préserver.

Plusieurs associations de défense de l'environnement se sont créées dans les villages, le canton de Montfort et ses alentours. Elles se sont organisées en collectifs structurés, s'appuyant sur des instances départementales, régionales et nationales.

Elles ont favorisé une prise de conscience environnementale qui va au-delà des clivages politiques. Ceux qui ont usé de tous les moyens légaux à leur disposition ont permis, par leur pugnacité, mais aussi par les compétences dont ils ont fait preuve pendant 15 ans, d'améliorer un projet et de le rendre acceptable par les riverains et les populations alentours.

Cependant, la menace d'urbanisation de la plaine de Jouars-Montfort perdure ! Elle est confortée par le poste d'interconnexion qui est capable d'alimenter des centaines de milliers de nouveaux clients.

Devant une telle puissance électrique disponible, il faut être attentif à ce qui va se passer dans nos villages. Notamment le long de la N12 et de sa déviation dite de Pontchartrain, sur le plateau

entre l'A13 et la N12 (liaison express Mantes-Saint-Quentin-en-Yvelines), ainsi que dans la vallée de la Mauldre.

Ceux qui doutaient que l'on puisse influencer sur la réalisation d'une infrastructure lourde doivent rejoindre ceux qui n'ont jamais douté que leur responsabilité de citoyen devait aussi s'exprimer en s'opposant, lorsque c'est nécessaire, à des projets qui ne correspondent pas à un intérêt général partagé et consensuel.

Avec ce renfort bienvenu, les associations de défense de l'environnement continueront à agir... encore plus efficacement.

**Marc Remond**

président d'honneur

**Dominique Duval**

présidente

Jonction d'Associations de  
Défense de l'Environnement  
(JADE)

3 Route de St

Léger 78 490 Montfort

l'Amaury

06 13 45 06 17

<http://www.jade-asso.fr>

[dominique.m.duval@wanadoo.fr](mailto:dominique.m.duval@wanadoo.fr)

(\* ) Il s'agissait au départ d'EDF

RTE : Réseau de Transport d'Electricité

